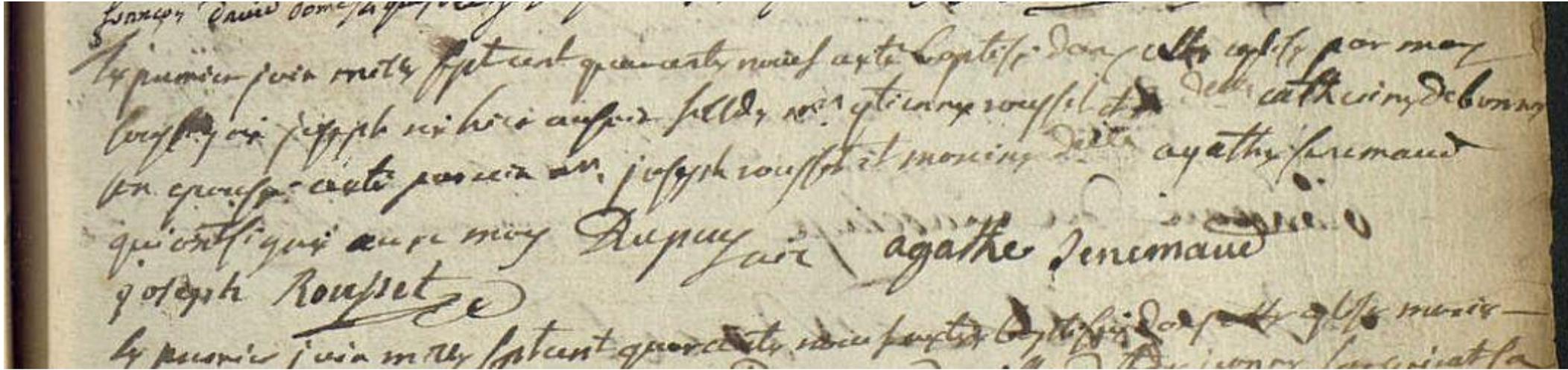


Atelier de monnayage

Joseph
**ROUSSET de
MEYRIGNAC**

1749-1810
Limoges

Naissance de Joseph le 1^{er} juin 1749 St Michel des Lions (Limoges)



Né le 1^{er} juin 1749

fils de Etienne Rousset (1722-1754) et de Catherine de Beaune (~ 1717-1791)

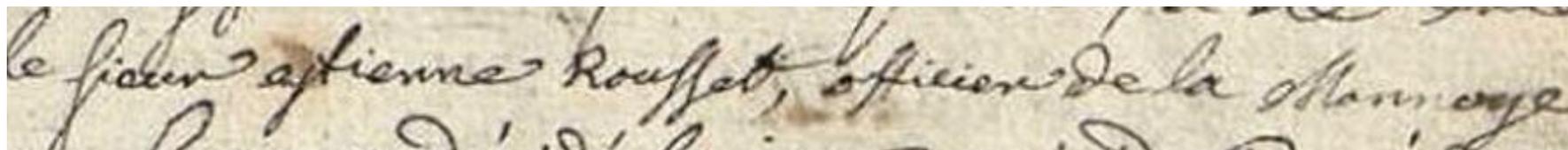
5 frères & sœurs :

- Jean Baptiste ° ~ 1747
- Bernard °04.07.1748
- Michel °21.05.1750
- Anne °30.04.1753
- Pierre °13.07.1754

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive that reads 'Etienne Rousset'.

A close-up photograph of a handwritten signature in cursive that reads 'Catherine de Beaune'.

- Son père Etienne et son grand-père Jacques sont dits sur les actes paroissiaux : marchand, **monnayeur du roi** ou **officier de la monnaie**



le sieur Etienne Rouffet, officier de la Monnaie

- Sa mère Catherine de Beaune est fille du sieur de la Blanchardie et a des ancêtres nobles
- Une grand-mère paternelle Marie Martin est fille du seigneur François Martin de la Bourgade et a aussi des ancêtres nobles

« Titre ô combien prestigieux que celui des monnayeurs attachés au pouvoir royal. Portant rang d'officiers ou simples ouvriers, ils bénéficient de privilèges qui doivent les écarter de la tentation du vol. ...

La corporation des monnayeurs désignait indistinctement des passementiers, des tréfileurs, des orfèvres, des étalonneurs chargés des poids, des tailleurs ou encore des hommes de corde qui actionnaient le balancier.

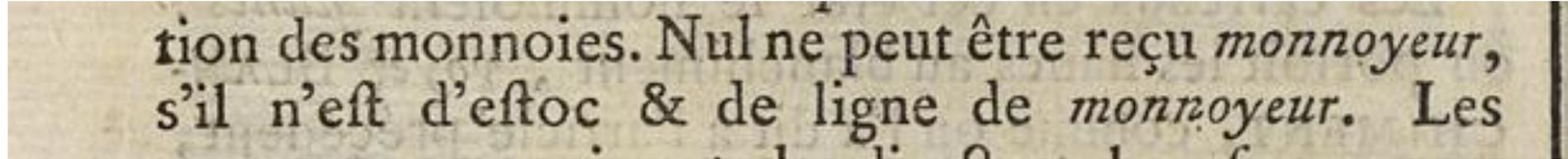
Tous prêtaient serment à la Cour des Monnaies devant le prévôt et le lieutenant concernés, ce qui leur conférait le droit de porter l'épée. »

*Métiers de nos ancêtres
par la revue française de généalogie*

*tréfileurs : étirer à froid certains métaux
hommes de corde qui actionnaient le balancier*



- Les monnayeurs possédaient le privilège, que nul ne pouvait être reçu maître s'il ne descendait d'anciens monnayeurs. Les charges passaient ainsi de père en fils et en femme et fille car le métier de tailleresse était réservé aux femmes.
(Réduire les pièces au poids de l'ordonnance car nécessitant doigté, précision et minutie).

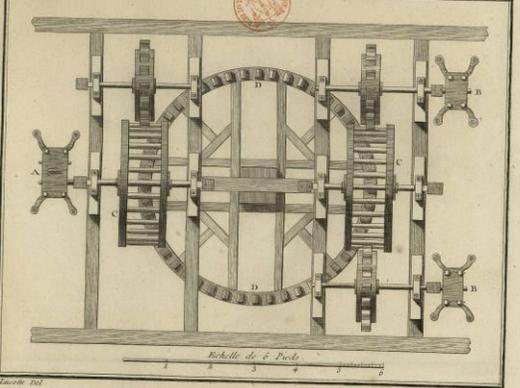
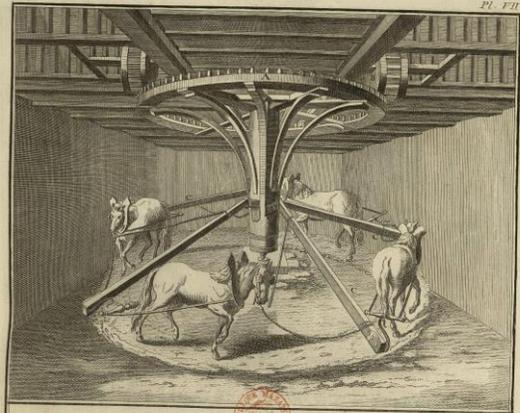


tion des monnoies. Nul ne peut être reçu *monnoyeur*,
s'il n'est d'estoc & de ligne de *monnoyeur*. Les

Encyclopédie de Diderot

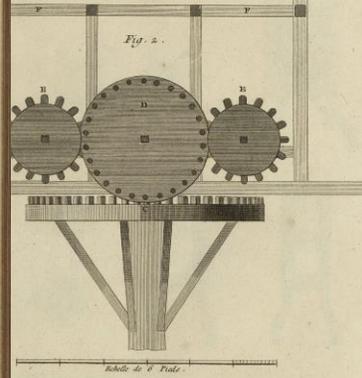
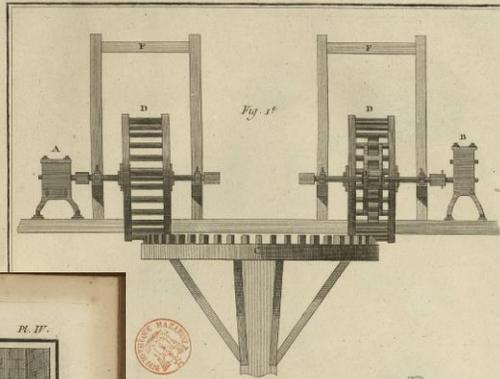
- Les ouvriers et monnayeurs formaient une corporation et sont soumis à une juridiction particulière et sont jugés par leurs prévôts élus et les délégués des ouvriers.
- Ils sont aussi exemptés d'impôts et de la plupart des charges militaires et une compatibilité de commerce est accordée aux monnayeurs et officiers de la monnaie.
- Ces avantages considérés comme très étendus, provoquèrent maintes fois des conflits entre les membres de ces corporations et les autres bourgeois.
- Le droit de porter l'épée était une faveur fort considérée dans le monde des commerçants et rehaussait le prestige de la Monnaie même aux yeux de la noblesse qui en recherchait les charges principales.

Encyclopédie de Diderot et D'Alembert (1751-1772)



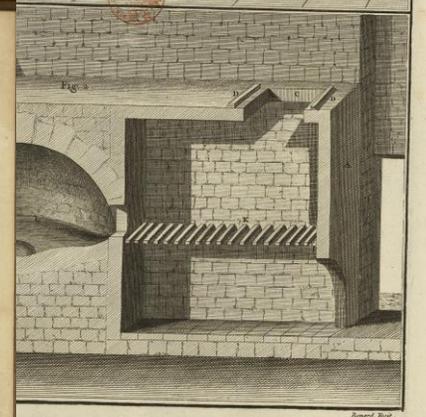
Monnoyage, Moulin des Laminoirs.

Moulin des laminoirs



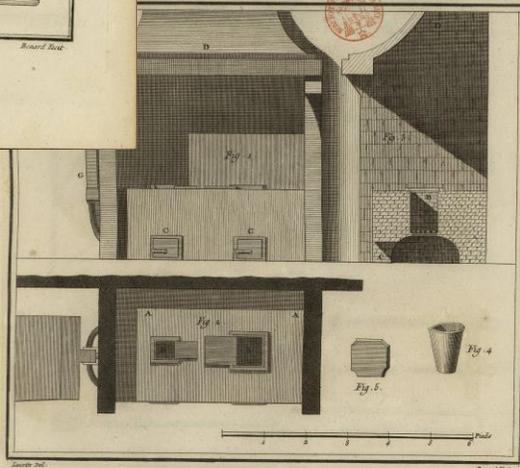
Monnoyage, Moulin des Laminoirs.

Moulin des laminoirs



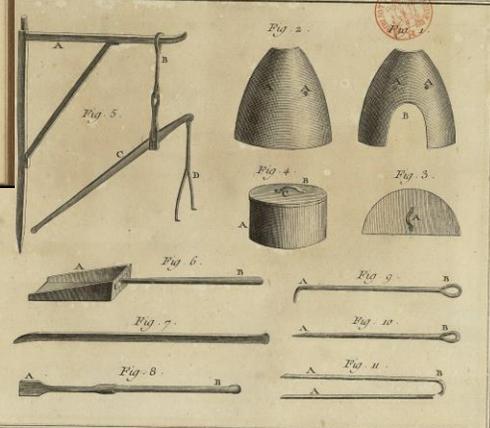
Monnoyage, Fourneau pour le Billon et le Cuivre.

Fourneau pour le billon et le cuivre



Monnoyage, Fourneau à soufflet pour l'Or.

Fourneau à soufflet pour l'or

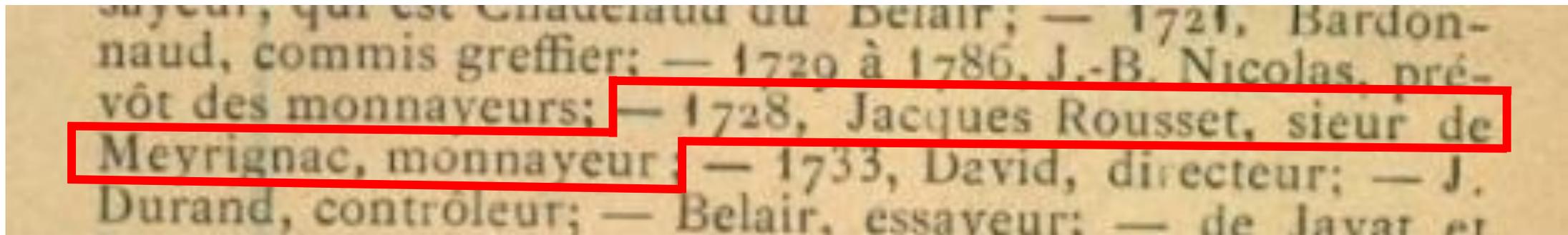


Monnoyage, Fourneau pour l'Argent et les Outils.

Fourneau pour l'argent

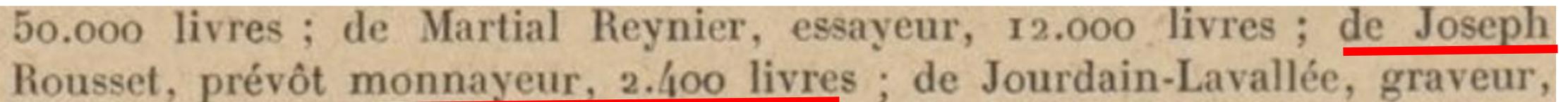
Limoges est un très ancien centre de monnayage (depuis l'époque mérovingienne) et va disparaître en 1791 comme dans 30 autres villes, la révolution ne laissera subsister qu'un seul hôtel des monnaies, celui de Paris.

Le livre « La monnaie de Limoges » en 1893 liste une grande partie des monnayeurs, on trouve plusieurs Rousset : Guillaume en 1382, François et Martial en 1635, un sans prénom qui est prévôt des monnayeurs en 1650, un autre sans prénom qui est graveur à la monnaie en 1690 et en 1728 Jacques Rousset le grand-père.



... 1724, Bardonnaud, commis greffier; — 1729 à 1786, J.-B. Nicolas, prévôt des monnayeurs; — 1728, Jacques Rousset, sieur de Meyrignac, monnayeur; — 1733, David, directeur; — J. Durand, contrôleur; — Belair, essayeur; — de Javat et

en 1771

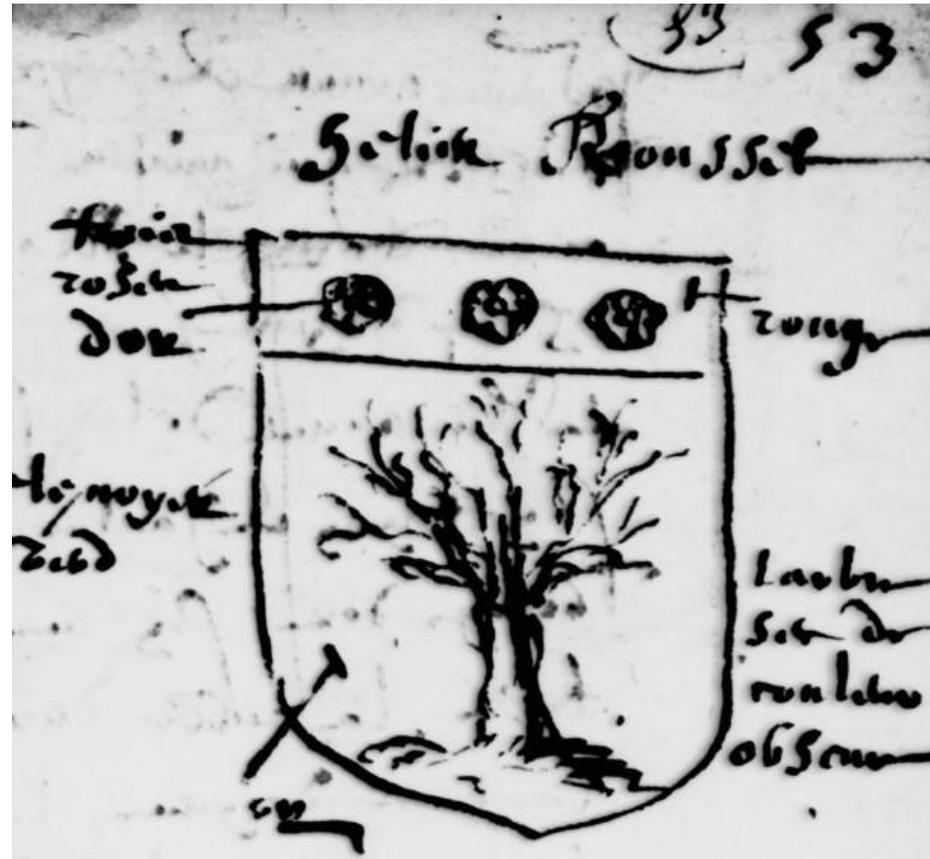
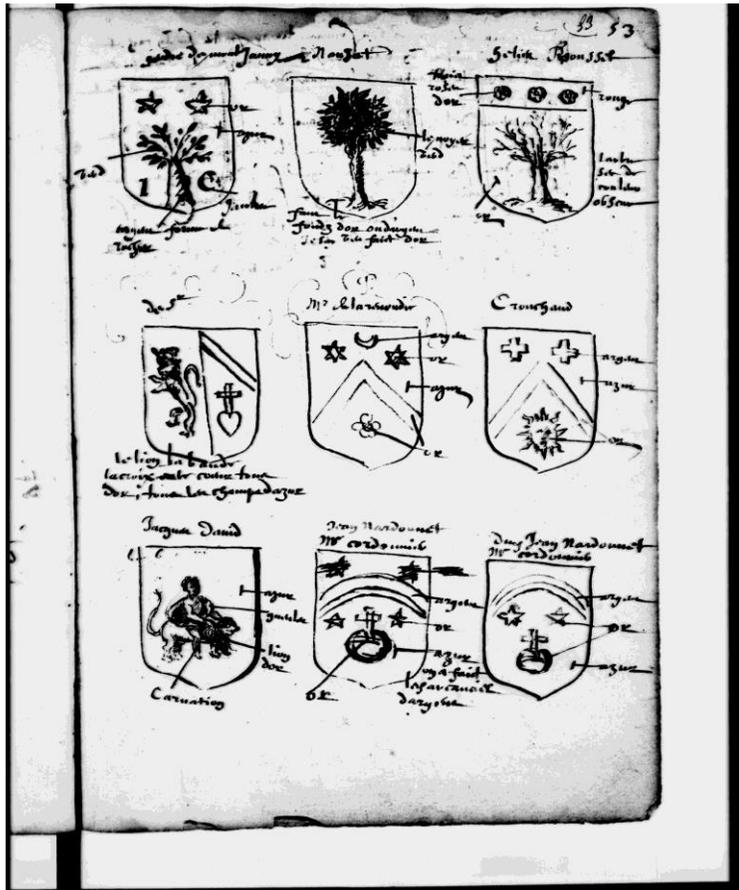


50.000 livres; de Martial Reynier, essayeur, 12.000 livres; de Joseph Rousset, prévôt monnayeur, 2.400 livres; de Jourdain-Lavallée, graveur,

41 000 €

ROUSSET DE MEYRIGNAC. Jacques, monnayeur 1728 — Joseph, prévôt 1771-1779. Armes : D'or à l'arbre sec au naturel, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or. (Poncet, f° 53.)

Liste des monnayeurs de Limoges (Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin 1932)



Armorial 1696 de Poncet folio 53

Je ne sais pas où et quand s'est marié Joseph.

Sa femme Rose Richaud (fille de sergent) est née en 1764 à Méolans (Basses-Alpes)
(15 ans de moins que Joseph)

- 1749 Limoges : sa naissance
je n'ai trouvé aucune information d'état-civil le concernant
- 1771-1780 Limoges : prévôt des monnayeurs
- 1791 Limoges : prévôt des monnayeurs
et son frère aîné comme monnayeur

Je ne sais pas où et quand s'est marié Joseph.

Sa femme Rose Richaud (fille de sergent) est née en 1764 à Méolans (Basses-Alpes)
(15 ans de moins que Joseph)

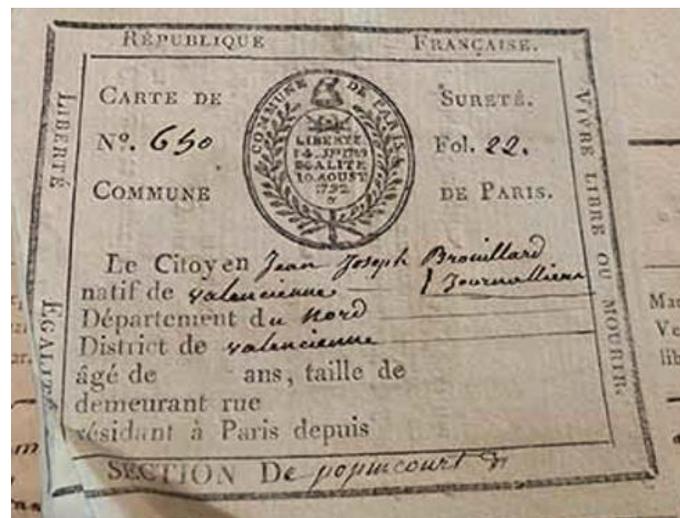
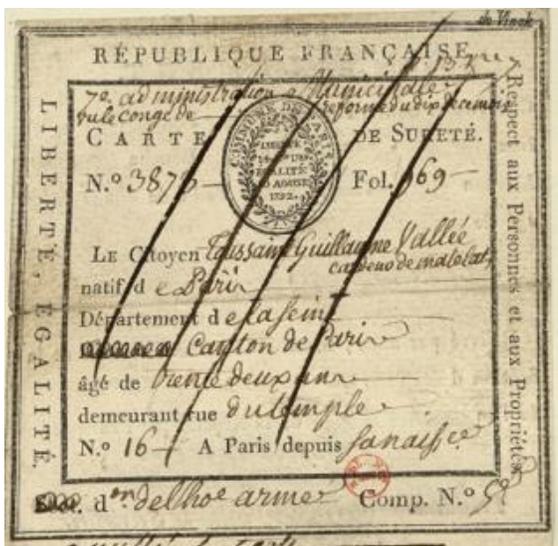
- 1749 Limoges : sa naissance
je n'ai trouvé aucune information d'état-civil le concernant
- 1771-1780 Limoges : **prévôt des monnayeurs**
- 1791 Limoges : **prévôt des monnayeurs**
et son frère aîné comme monnayeur
- 1792 Barcelonnette : **perruquier**
- 1792 Chalon-sur-Saône : naissance de sa fille Antoinette
je ne sais pas ce qu'est devenue Antoinette
- 1794 Paris : **gagne-denier**

Carte de sûreté de Paris

Les cartes de sûreté, instaurées sous la Terreur, (1793-1795) étaient avant l'heure, des cartes d'identité permettant aux habitants de Paris (homme de plus de 15 ans) de circuler librement.

Chaque citoyen devait se présenter accompagné de deux témoins à son comité de surveillance (ou d'arrondissement après 1794).

Celui-ci, après enquête, établissait le document en y mentionnant l'âge, la profession, l'adresse et le lieu dont est originaire le citoyen.



N°enregistrement: 98387

Code carton: F7/4804

N°d'ordre: 9029

Date délivrance: 940508

Patronyme: ROUSSET

Prénom: Joseph

Signature: ROUSSEZ

Age: 39

Profession: Gagne denier

Domicile actuel: Cul de Sac Claude 3

Date arrivée Paris: Depuis 2 mois

Ville naissance lue: Limoges

INSEE ville naissance: 87085

Département: Haute Vienne

Signe O/N: O

*Le cul de sac Saint-Claude
(12e) est supprimé lors de
la création de l'avenue
Ledru-Rollin*

N°enregistrement: 151030

Code carton: F7/4807

N°d'ordre: 163

Date délivrance: 930816

Patronyme: ROUSSET

Prénom: Bernard

Age: 45

Profession: Monnayeur

Domicile actuel: Rue de la Parcheminerie 16

Domicile précédent: Idem

INSEE dom.précéd.: 75056

Date arrivée Paris: Depuis 16 mois

Ville naissance lue: Limoges

INSEE ville naissance: 87085

Signe O/N: O

Observations": Cie BOU...LIA

Relevé de la carte de sureté de Joseph
(à Paris depuis mars 1794)

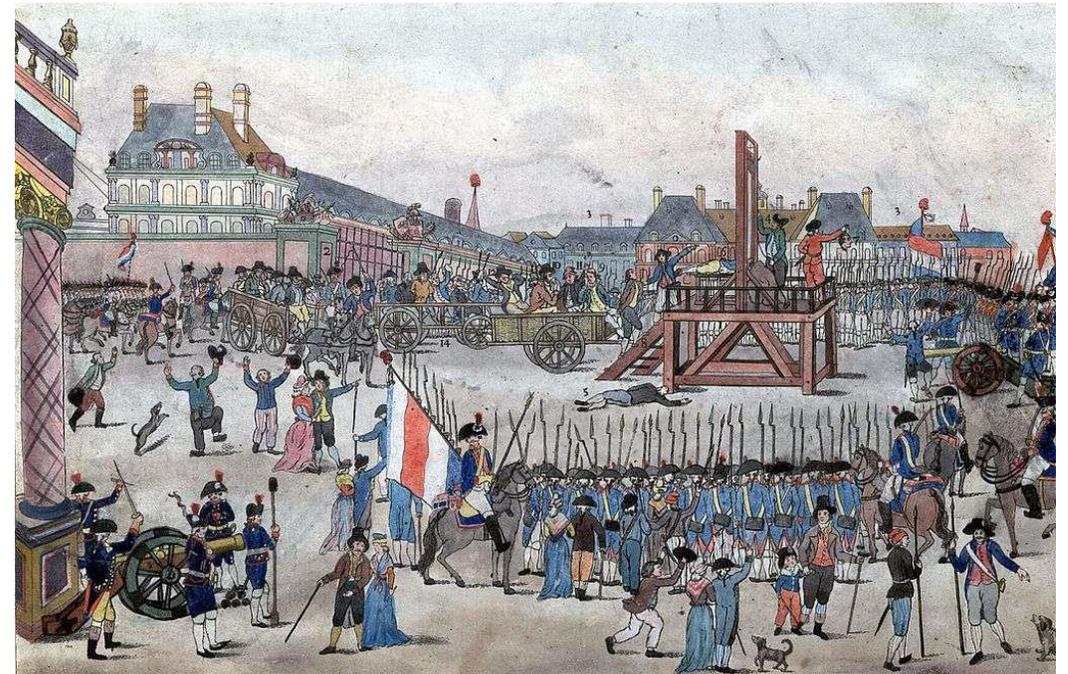
Relevé de la carte de sureté de son frère Bernard
(à Paris depuis avril 1792)

Gagne-denier : Nom d'une sorte de profession qui consistait à faire des commissions pour le service d'autrui à un prix qui, lorsqu'il était question d'affaires pécuniaires, était ordinairement d'un denier par livre.

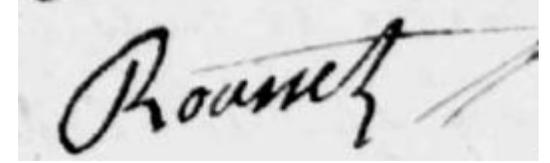
La Terreur 1792-1794

La Terreur nom donné à deux périodes de la Révolution française, elle vise à assurer la défense de la nation contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, insurrections fédéralistes et royalistes.

La première Terreur (10 août - 20 septembre 1792) et la seconde Terreur (5 septembre 1793-28 juillet 1794) dont la grande Terreur d'avril à juillet 1794 à la chute de Robespierre. (*Joseph est arrivé à Paris en mars 1794*)

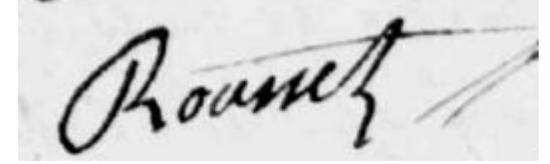


- 1749 Limoges **sa naissance**
- 1771-1791 Limoges : **monnayeur**
- 1792 Barcelonnette : **perruquier**
- 1792 Chalon-sur-Saône naissance de sa fille Antoinette
- 1794 Paris : **gagne-denier**

A rectangular image showing a handwritten signature in black ink on a light-colored background. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Roumey'.

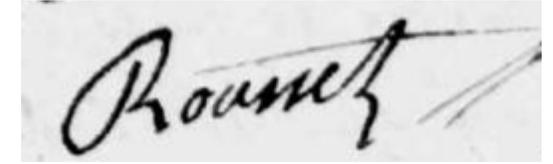
- 1749 Limoges **sa naissance**
- 1771-1791 Limoges : **monnayeur**
- 1792 Barcelonnette : **perruquier**
- 1792 Chalon-sur-Saône naissance de sa fille Antoinette
- 1794 Paris : **gagne-denier**

- 1800 Méolans naissance de sa fille Catherine
- 1801 Céreste décès de sa fille Catherine (à 23 mois)
« ... passant casuellement dans cette commune. »
- 1803 Limoges naissance de sa fille Léonarde (pas d'acte à l'état-civil)
- 1809 Limoges : **instituteur** naissance des fils Georges et Guillaume
- 1809 Limoges : **instituteur** décès de Guillaume
- 1810 Limoges : **instituteur** **son décès (à 60 ans)**



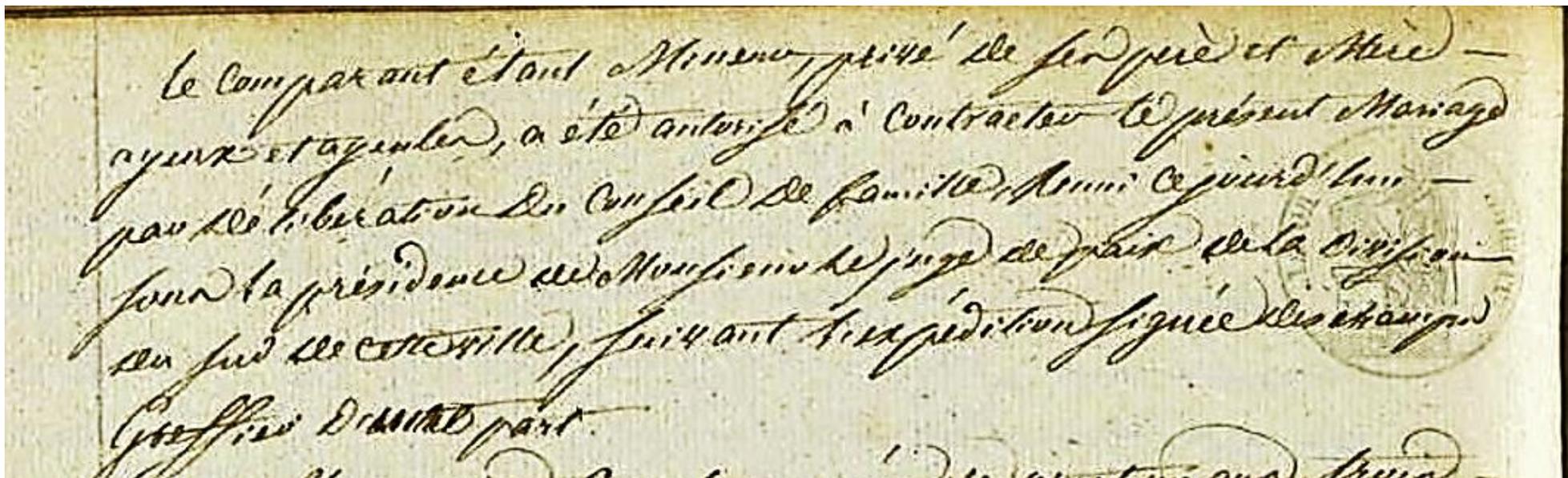
- 1749 Limoges **sa naissance**
- 1771-1791 Limoges : **monnayeur**
- 1792 Barcelonnette : **perruquier**
- 1792 Chalon-sur-Saône naissance de sa fille Antoinette
- 1794 Paris : **gagne-denier**
- 1800 Méolans naissance de sa fille Catherine
- 1801 Céreste décès de sa fille Catherine (à 23 mois)
« ... passant casuellement dans cette commune. »
- 1803 Limoges naissance de sa fille Léonarde (pas d'acte à l'état-civil)
- 1809 Limoges : **instituteur** naissance des fils Georges et Guillaume
- 1809 Limoges : **instituteur** décès de Guillaume
- 1810 Limoges : **instituteur** **son décès (à 60 ans)**

- 1820 Limoges jugement de notoriété publique pour la naissance de Léonarde à la demande de Rose pour permettre à sa fille de se marier
« ... vu l'état d'indigence dûment justifié de Rose Richaud ... à dresser sans frais le jugement ... »
- 1822 Limoges décès de Rose Richaud (à 57 ans)
- 1823 Limoges décès de Léonarde (à 19 ans)
- 1829 Limoges : **journalier** mariage de Georges



Dans l'acte de mariage de Georges Rousset le 21 juillet 1829 :

« Le comparant mineur, privé de ses père et mère, ayeux et ayeules, a été autorisé à contracter le présent mariage par délibération du conseil de famille réuni ce jourd'hui sous la présidence de monsieur le juge de paix du secteur sud ... »



Le comparant étant Mineur, privé de ses père et mère -
ayeux et ayeules, a été autorisé à contracter le présent mariage
par délibération du conseil de famille réuni ce jourd'hui -
sous la présidence de Monsieur le juge de paix de la Division
du sud de cette ville, fait au Procès verbal signé des étrangers
Greffier D'office part.

Dans le jugement du 21 juillet 1829 à 7 heures du matin

« ... le mineur trouve en ce moment à s'établir en mariage ... ce jeune homme ne peut y arriver sans avoir été préalablement pourvu d'un tuteur et d'un subrogé tuteur ... »

Dans le jugement du 21 juillet 1829 à 7 heures du matin

« ... le mineur trouve en ce moment à s'établir en mariage ... ce jeune homme ne peut y arriver sans avoir été préalablement pourvu d'un tuteur et d'un subrogé tuteur ... »

✓ 3 personnes amis de Georges se présentent

« ... à défaut de parents dans la ligne paternelle »

- *Jean Baptiste Berthout dit Bardinet, fabricant de flanelle, rue du Masgoulet, Limoges*
- *Dounolet Marchat, boulanger, rue du Pont St-Martial, Limoges*
- *Joseph Ganny, plafonneur, rue du Masgoulet, Limoges*

Dans le jugement du 21 juillet 1829 à 7 heures du matin

« ... le mineur trouve en ce moment à s'établir en mariage ... ce jeune homme ne peut y arriver sans avoir été préalablement pourvu d'un tuteur et d'un subrogé tuteur ... »

✓ 3 personnes amis de Georges se présentent

« ... à défaut de parents dans la ligne paternelle »

- *Jean Baptiste Berthout dit Bardinet, fabricant de flanelle, rue du Masgoulet, Limoges*
- *Dounolet Marchat, boulanger, rue du Pont St-Martial, Limoges*
- *Joseph Ganny, plafonneur, rue du Masgoulet, Limoges*

✓ 3 autres personnes amis se présentent

« ... défaut de parents dans la ligne maternelle »

- *Léonard Dupuis, tisserand, rue du Naveix, Limoges*
- *Léonard Varinaud, journalier, rue du Naveix, Limoges*
- *Jean Valette, journalier, rue du Naveix, Limoges*

✓ Un tuteur et un subrogé tuteur sont nommés

Limoges
1771-1791,
1803-1810

Paris 1794

Chalon-sur-saône 1792

Barcelonnette 1792
Méolans 1800

Cereste 1801

